Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-212900393-20260409-DELIB_2026_006-DE

CONCARNEAU

DÉLIBÉRATION N°2026-006
SÉANCE DU 9 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 18h30, le conseil municipal convoqué par courrier en date du 2 avril 2026 s'est réuni, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Quentin LE GAILLARD, Maire.

Étaient présents :

M. Quentin LE GAILLARD, M. Claude GUILLOU, Mme Sophie HELIAS, M. Patrick LAMOUR, Mme Ludivine CRUAU, M. Nils GUILLOU, Mme Fabienne LE CALVEZ, M. Luc LESAGE, Mme Eléna PATY, M. François LE TOLLEC, Mme Tiphaine MAREC, Mme Marie-Christine HASCOËT, M. Jean-Claude DECAN, M. Mario STELLA, Mme Martine CLAUDEL, M. Serge LE BEUZE, M. Philippe COUILLARD, Mme Muriel LE PAGE, Mme Valérie GUILLOU, M. Pascal JAOUEN, M. Didier LE CORRE, M. Yann LE GOFF, M. Anthony MINIER, Mme Claire MALLEJACQ, Mme Marie PERON, Mme Julie LEROY, M. Gilbert LE BRIS, Mme Céline LE TENDRE, Mme Nathalie RENAULT, Mme Julie DUPUY, M. Thomas LE BON, Mme Manon ROSARIO, M. Mikhaël POMMIER.

Pouvoirs :

Mme Nancy THOMAS donne pouvoir à M. Yann LE GOFF,
M. Antony LE BRAS donne pouvoir à Mme Nathalie RENAULT.

Secrétaire de séance : M. Claude GUILLOU

Nombre de conseillers : 35 en exercice, 33 présents, 35 votants.

PV séance précédente : Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2026 a été adopté par 35 voix POUR

Publication par voie d'affichage du 14 avril 2026 au 14 juin 2026

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TREUZELL, ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI

Mme Fabienne LE CALVEZ, adjointe au Maire, expose :

OBJET DE LA NOTE :

L'Entreprise à But d'Emploi, TREUZELL, a démarré son activité en novembre 2024 suite au décret signé par le 1er Ministre et la ministre du travail, et à la décision du Fonds d'Expérimentation fin septembre 2024.

Dans le cadre de son soutien apporté au projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée et à l'Entreprise à But d'Emploi, Treuzell, la ville de Concarneau est amenée à faire appel à ses services en tant que donneur d'ordre.

Les statuts de Treuzell disposent qu'en sa qualité de membre de droit, la ville de Concarneau possède deux sièges au conseil d'administration de l'association.

CONTEXTE ET CADRE JURIDIQUE :

Pour éviter tout risque de conflit d'intérêt et pour avoir une distinction claire des sujets traités,
Et, en référence à la délibération 2025-33, il convient de désigner 2 élus, pouvant indifféremment représenter la ville de Concarneau, membre de droit, aux assemblées générales de Treuzell, et ne prenant pas part aux délibérations.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par **35 voix POUR**

- Désigne deux représentants (COUILLARD Philippe et GUILLOU Nils) au conseil d'administration de TREUZELL ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document en relation avec cette affaire.

A Concarneau, le 10 avril 2026,
Le Maire,
Quentin LE GAILLARD

